

Nos formations 2018 - 2019

nos Réf.	intitulé	Périodes / lieu	durée	tarif	Pg
MFPA-EPP_02-19	Elaboration de la Pratique Professionnelle Médiation Familiale Parent-Adolescent	juin 2019 à Montpellier (34)	1j + ½ j = 1 ½ j de 6h +3h = 9h	135 €/pers	2
MFPA_09-19	Médiation Familiale Parent-Adolescent	septembre et novembre 2018 à Montpellier	3j + 2j = 5 jours de 6h = 30h	840 €/pers	4

Les fiches descriptives et de pré-inscription sont également accessibles sur le site ou sur demande.

Suite à une pré-inscription, une convention (convention type page 6) établissant les conditions de contractualisation vous sera adressée. Son retour signé validera votre inscription.

Toutes nos formations sont également proposées en tant que prestataire pour un autre organisme de formation ou en intra pour vos équipes sur devis.



*« Médiation familiale parent-adolescent
Élaboration de la Pratique Professionnelle »
- session Montpellier 2019 -*

Intervenante:

Céline Antarakis (Médiatrice familiale diplômée d'État et formatrice), responsable de l'association Cémafor qui dispose d'un service de médiation familiale parent-adolescent.

Public:

Médiateurs familiaux DE, formés et pratiquant la médiation familiale parent-adolescent
10 pers. max

But:

Pouvoir analyser et élaborer sa pratique professionnelle dans la spécificité des médiations familiales parent-adolescent.

Objectifs:

- mieux parler et appréhender la pose du cadre spécifique;
- exposer et réfléchir la singularité des situations rencontrées;
- repérer les difficultés rencontrées dans sa pratique, élaborer pour ajuster.

Contenus:

- Les situations « problèmes » pour soi dans sa pratique;
- Le questionnement des situations et la mise en relation avec cadre et posture attendue;

Méthodologie:

Retour sur la pratique: situations exposées par les participants, et apports en rappel si besoin

Évaluation / Validation: Attestation de Formation Professionnelle Continue

- vérification en début de formation de la correspondance entre attentes, besoins et objectifs de la formation
- bilan de fin de formation sur l'adhésion et la compréhension (forme et contenu)
- bilan de fin de formation sur l'adéquation entre la proposition et la réalisation.

Durée : 1 ½ journée
6h et 3h = 9h

Dates: 28/06/19 (journée) et
29/06/19 (matin)

Coûts : 135 € (institution)
100€ (individuel)

Lieu : Montpellier

- Je souhaite participer à la formation «**La médiation familiale parent-adolescent, EPP** ».
- Je ne peux pas participer à cette formation, mais souhaiterais être informé(e) de formations futures

Prénom : _____ **Nom :** _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Profession : _____

Téléphone : _____ **e-mail :** _____

- Je verse, ci-joint, un acompte de : 45€ et je m'engage à verser le solde le premier jour de la session de formation
- Je désire une convention de formation (remplir ci-dessous)

Structure:	
Personne signataire de la convention :	
Adresse :	
Code postal / Ville :	
Personne à contacter :	Téléphone :
Mail :	

Mes attentes pour cette formation sont les suivantes

.....

.....

.....

.....

A RETOURNER avant le 15 avril 2019

à l'adresse suivante :
Association CÉMAFOR
33 bd Anatole France
30100 Alès

ou par mail:
contact@cemafor-mediation.org

33, bd Anatole France, 30100 Alès.
Tél. 04 34 13 96 11 – contact@cemafor-mediation.org

« *Médiation familiale parent-adolescent* »
 - session 2019 -
 MFPA-09_19

Intervenante:

Céline Antarakis (Médiatrice familiale diplômée d'État et formatrice), responsable de l'association Cémafor qui dispose d'un service de médiation familiale parent-adolescent.

Public:

Médiateurs familiaux diplômés ou en fin de formation.

But:

Se former à la spécificité de la médiation familiale parent-adolescent, ouvrir sa pratique de médiation familiale aux conflit entre parents et adolescents.

Objectifs:

- (re)découvrir les enjeux des conflits entre parent et adolescent;
- comprendre comment allier verticalité de la filiation et horizontalité du processus de médiation;
- développer une pratique, un service de médiation familiale parent-adolescent.

Contenus:

- Les adolescents et les parents d'adolescents: psychosociologie et droit;
- La spécificité d'un processus de médiation parent-adolescent;
- La posture du médiateur familial et les outils spécifiques;
- Précautions, limites et contre-indications;
- Mise en place d'un service de médiation familiale parent-adolescent.

Méthodologie:

Apports théoriques et mises en situations (sur proposition de l'intervenant et des participants).

Évaluation / Validation: Attestation de Formation Professionnelle Continue

- vérification en début de formation de la correspondance entre attentes, besoins et objectifs de la formation
- bilan de fin de formation sur l'adhésion et la compréhension (forme et contenu)
- bilan de fin de formation sur l'adéquation entre la proposition et la réalisation.

Durée : 5 journées de 6h = 30h	Dates: 30 sept., 1 ^{er} et 02 oct. 2019 18 et 19 novembre 2019	Coût : 840 €
Lieu : Montpellier -Planning familial 34 34 - 48 boulevard Rabelais 34 000		

33, bd Anatole France, 30100 Alès. Tél. 04 34 13 96 11 – contact@cemafor-mediation.org

- Je participerai à la formation «**La médiation familiale parent-adolescent**».
- Je ne peux pas participer à cette formation, mais souhaiterais être informé(e) de formations futures

Prénom : _____ **Nom :** _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Profession : _____

Téléphone : _____ **e-mail :** _____

- Je verse, ci-joint, un acompte de : 168 € (20 % du montant total) et je m'engage à verser le solde le premier jour de la session de formation
- Je désire une convention de formation (remplir ci-dessous)

Structure:	
Personne signataire de la convention :	
Adresse :	
Code postal / Ville :	
Personne à contacter :	Téléphone :
Mail :	

Mes attentes pour cette formation sont les suivantes

.....

.....

.....

.....

A RETOURNER avant le 23 juillet 2019

à l'adresse suivante :
Association CÉMAFOR
33 bd Anatole France
30100 Alès

ou par mail:
contact@cemafor-mediation.org

33, bd Anatole France, 30100 Alès. Tél. 04 34 13 96 11 – contact@cemafor-mediation.org

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L. 6353-1 et L.6353-2 du Code du travail)

Entre

Nom de l'entreprise:

Représentée par:

Adresse de l'entreprise:

Et

Nom de l'organisme de formation: Association CEMAFOR

Numéro de déclaration d'activité de l'organisme de formation : 91 30 02699 30

Numéro SIRET de l'organisme de formation : 48860895100023

Adresse de l'organisme de formation: 33 bd Anatole France, 30100 Alès

I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 et de l'article L6313-1 du Code du travail, les actions de formation professionnelle sont réalisées conformément à **un programme préétabli** qui, en fonction **d'objectifs déterminés**, précise les **moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement** mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de **suivre son exécution et d'en apprécier les résultats**.

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant : « » dont la description détaillée figure en annexe de la présente convention.

Le nombre total des participants à cette session ne pourra être inférieur à 6 et excéder 13 participants.

Date de la session :

Nombre d'heures par stagiaire :

Horaires de formation :

Lieu de la formation :

II – ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence d'un (des) participant(s) aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Sera présente:

Mme/Mr

Fonction :

III – PRIX DE LA FORMATION

Le coût de la formation, objet de la présente, s'élève à : **euros TTC / participant**

IV – MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

(cf. fiche détaillée de l'action de formation en annexe de la présente convention.)

V – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

L'appréciation des résultats se fera à travers la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation qui permette de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances qui constituent l'objectif initial de l'action.

VI – SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation.

VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Une feuille d'émargements sera signée par les stagiaires et les formateurs, par demi-journée de formation.

VIII – ANNULATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être annulée par l'une ou l'autre des parties sans incidence 1 mois avant la première journée de formation. 40% du coût sera dû par le bénéficiaire, pour annulation entre dix jours et 1 mois avant le début de la formation, 80% du coût sera dû pour annulation moins de 10 jours avant le début et la formation débutée sera dû dans son intégralité, sauf cas de force majeure.

IX – CLAUSE COMPROMISSOIRE

En cas de litige, les parties s'engagent à recourir à la médiation avant de saisir le tribunal compétent.

Fait à Alès en deux exemplaires

Le / /

L'entreprise bénéficiaire
Cachet, nom, qualité et signature

L'organisme de formation
Cachet, nom, qualité et signature